

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD
La Fraternité
2, pl. M.-L. Arlaud
1003 Lausanne
Tél: 021 213 03 53
Fax: 021 213 03 54
Courriel: frat@csp-vd.ch
www.csp.ch



Formation pour les professionnel-le-s sur la Loi sur les étrangers (LEtr) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP).

Module C: Migration et personnes âgées : quels permis et quels droits en matière d'assurances sociales

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s ayant suivi le module A ou ayant des connaissances de base en droit des étrangers. Le module C aborde un sujet différent chaque année et cherche à approfondir un aspect particulier du droit des étrangers. Cette année, le thème sera celui de la migration et des personnes âgées.

L'objectif de cette formation est d'approfondir le droit de demeurer des travailleurs européens arrivant à la retraite, le droit des rentiers et le droit au regroupement familial ascendant. Nous aborderons aussi le droit des migrant-e-s aux prestations sociales suisses en fonction de leur nationalité. Il s'agira ensuite d'évaluer les éventuelles conséquences sur les permis de séjour, notamment du fait de la perception de prestations complémentaires (PC). La question du départ définitif à l'étranger et des incidences en matière d'assurance sociales sera également survolée.

Mardi 9 mai 2017
8h30-12h

à la Fraternité du CSP
Place Arlaud 2
1003 Lausanne

Prix : Frais d'inscription pour la demi journée : 130.-- francs
Délai d'inscription : 7 avril 2017

Programme

I. Introduction générale

Par Magalie Gafner, Juriste au Secteur juridique du CSP

II. Quels permis pour les personnes migrantes âgées et quels droits aux prestations sociales (en particulier prestations complémentaires)?

Par Magalie Gafner, Juriste au Secteur juridique du CSP

III. Départ définitif à l'étranger: quels droits à la retraite ?

Par Magalie Gafner, Juriste au Secteur juridique du CSP

Pause

IV. Travail en ateliers, quelques situations tirées de la pratique, échanges, questions

Introduction et animation.

Par Chloé Maire et Francisco Merlo, travailleurs sociaux à la Fraternité du CSP

Afin de favoriser l'échange et la discussion le point IV se déroulera sous la forme d'ateliers. Le même thème sera abordé dans chacun des deux ateliers.